

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CFGA

☐ M ☐ Mme

Nom : Prénom :

Né(e) le : A :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Mél :

Tél. fixe : Mobile :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

.....

☐ Bénévole ☐ Service civique ☐ Salarié(e)

Pièces à fournir

- ✕ une autorisation parentale pour les mineurs
- ✕ un premier chèque de participation de 50 € pour les frais d'inscription (à l'ordre du Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région).



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TARIFS

- Frais d'inscription : 50 €
- Coûts pédagogiques : bénévole : **gratuit**
service civique : 90 €
salarié : 90 €

Pour les salariés d'association : se rapprocher de votre employeur.
Pour les jeunes en Service Civique, prise en charge possible par la structure d'accueil.

Crédit photos : Freepik
Conception graphique : La Ligue de l'enseignement de Normandie



CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation organisée par le Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région



CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Deuxième objectif :

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur
- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière de finances associatives

Consultez le Guide pratique de l'association

➔ www.guidepratiqueasso.org

CALENDRIER

Votre participation à l'ensemble du parcours est obligatoire.
Les trois regroupements se déroulent à Caen ou Hérouville-Saint-Clair.

13 et 14 novembre 2025, de 9h30 à 17h30

27 et 28 novembre 2025, de 9h30 à 17h30

11 et 12 décembre 2025, de 9h30 à 17h30

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avec le règlement à

S3A

Maison des associations, 1018 Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 02.31.06.17.50 - Email : contact@association-s3a.fr
Inscription en ligne : <http://cfga.asso-1901.fr>



QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA est institué par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique pour les acteurs associatifs en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

Pourquoi un certificat de formation ?

L'objectif du CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) est de valoriser l'engagement bénévole et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

Cette formation, théorique (42 heures) et pratique (parcours de 20 jours dans une ou plusieurs associations), est validée par l'Etat.

Agir avec nos valeurs...

Les membres fondateurs de l'association CAFAR ont fait le choix de mettre en œuvre une organisation collégiale au niveau de la gouvernance de l'association. Ils assurent collectivement la responsabilité pédagogique des actions de formation réalisées. Elles sont animées par des professionnels du secteur associatif.